

# Saint-Georges-d'Orques

## La tournée du député Christian Assaf, à la rencontre des gendarmes

En ce dernier jour de l'année, Christian Assaf, député, a fait la tournée des brigades de gendarmerie de sa circonscription pour saluer le travail des gendarmes avant la nuit sensible de la Saint-Sylvestre et évoquer avec eux les problèmes du terrain.

Le député, membre de la commission des lois à l'Assemblée nationale, a ainsi fait étape à Saint-Georges-d'Orques, où il a été accueilli par le commandant de la brigade, le capitaine Jacques Fanjaud. Celui-ci lui a présenté cette brigade, qui couvre sept communes (Juvignac, Saint-Georges, Pignac, Lavérune, Murviel, Montarnaud et Saint-Paul-et-Valmalle), soit 30 000 habitants pour un effectif de 26 gendarmes dont 15 officiers de police judiciaire.

La brigade recense en moyenne 1 500 crimes et délits par



■ Le député Assaf (g.) a visité plusieurs brigades, dont Saint-Georges.

an, dont 40% à Juvignac, 20% à Pignac et 15% à Saint-Georges, en baisse sensible sur ces deux dernières années, a insisté le capitaine Fanjaud. Les cambriolages dans la journée et les vols de voitures consti-

tuent les délits les plus fréquents enregistrés.

Le député et le capitaine ont évoqué la question de la relation avec les élus, « plutôt bonne », la mutualisation des polices municipales au niveau

d'un territoire. « Elle devrait améliorer l'efficacité du dispositif de sécurité par des effectifs plus nombreux, là où la situation le commande », a-t-il été remarqué, des effectifs couplés avec ceux de la gendarmerie. Cette mutualisation devrait aussi offrir « une plus grande cohérence sachant les disparités actuelles entre les communes en moyens et organisation et les difficultés liées aux compétences limitées aux frontières de la commune ». Il fut enfin débattu des relations avec la justice au sujet des « transfèrements de détenus au préjudice de la mission de sécurité et du suivi des délinquants mineurs récidivistes », ont jugé les interlocuteurs.

Christian Assaf a conclu le débat en estimant que « la sécurité de proximité ne devrait pas être l'affaire de l'État. »

Corres. ML : 06 65 30 64 88 + [midilibre.fr](http://midilibre.fr)